



FONDATION
APICIL

UNE HISTOIRE D'ENGAGEMENTS

***Un engagement dans la durée par le mécénat de projets
consacrés à la douleur, au plus près des attentes
des acteurs de terrain et des patients, depuis 20 ans.***

***Depuis 20 ans, la Fondation Apicil soutient
les besoins du terrain portés par les chercheurs
et les professionnels actifs et audacieux,
qui œuvrent au plus près des patients de leurs
proches et des équipes médicales à une meilleure
prise en charge de la douleur physique ou
psychique.***

**SERVICE PRESSE
FONDATION APICIL**

Wilma Odin-Lumetta
Agence Buro2presse
contact@buro2presse.com
06 83 90 25 64

Acteur du mécénat, indépendante et Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL est la première fondation consacrée à la douleur depuis le 29 mars 2004. Cette reconnaissance par le Conseil d'État implique un fonctionnement non lucratif, une gestion financière désintéressée et une cause d'intérêt général. La Fondation APICIL agit à travers 3 axes prioritaires : financer la recherche, informer et sensibiliser, améliorer le soin et l'accompagnement des patients par les techniques complémentaires. Elle est facilitatrice de projets innovants et originaux en apportant aux soignants, chercheurs et

associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

À ce jour, 2010 projets ont été étudiés, 1000 projets et actions innovantes ont été soutenus sur l'ensemble du territoire français pour 13 millions d'euros attribués. La fondation APICIL encourage les pratiques complémentaires, l'évaluation des techniques, la recherche, la formation du personnel médical et l'information de tous les publics.



« Aujourd'hui comme hier, le credo et l'ambition de la Fondation APICIL est de permettre aux professionnels de la santé, d'être présents auprès des patients pour soulager leurs douleurs. La Fondation APICIL poursuit le financement de la recherche et favorise la mise en place d'interventions non-médicamenteuses dans la prise en charge de la douleur au sein des établissements de santé. »

Nathalie Aulnette,
Directrice de la Fondation APICIL

UN ENGAGEMENT SOCIÉTAL

La Fondation APICIL, un engagement de moyens dans la durée

Le mécénat au service des patients, des soignants et des proches aidants.

Acteur du mécénat, indépendante et Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL n'est ni un acteur politique, ni un acteur du soin, elle trouve sa place dans les liens qu'elle tisse à travers ses actions de mécénat. Depuis 20 ans, la Fondation APICIL agit pour l'intérêt général avec un objet unique la douleur et un objectif qui reste le même depuis sa création : apporter aux soignants, chercheurs et associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Comme un véritable starter, elle soutient et finance, dans le cadre du mécénat, des projets innovants et originaux qui contribuent à l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

Qu'est-ce qu'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) ?

« Une Fondation Reconnue d'Utilité Publique (FRUP) est en quelque sorte immortelle. C'est ce qui a motivé le choix de cette forme juridique pour la Fondation APICIL. Concrètement, cela implique de disposer de ressources pour fonctionner. Cela signifie qu'il faut la doter de sommes suffisamment importantes lui permettant d'assurer le financement de son objet social, à savoir dans le cas présent : promouvoir la lutte contre la douleur.

En 2004, le Groupe APICIL s'est donc engagé à verser de manière irrévocable une dotation initiale de **9,147 millions d'euros, puis 762 000 euros par an** pendant au moins 10 ans. La Reconnaissance d'Utilité Publique permet également à la Fondation APICIL de recevoir des dons et legs de tiers, faisant ainsi de cette Fondation une structure indépendante à côté du Groupe APICIL.

Nous avons à l'époque, avec la directrice de l'action sociale du Groupe APICIL et l'assistance d'un avocat spécialisé, soumis les statuts de la Fondation aux services du ministère de l'Intérieur.

Une Fondation n'est Reconnue d'Utilité Publique qu'après décret en Conseil d'État pris à la suite de l'instruction du dossier par le ministère de l'Intérieur. La Reconnaissance d'Utilité Publique a été délivrée le 29 mars 2004. Elle implique également un contrôle par les pouvoirs publics, ces derniers veillant notamment au respect des statuts et à la qualité de la gouvernance. »

Alain Esquirol, membre du Conseil d'Administration



Exemple de projets soutenus

La Fondation permet l'émergence de projets pilotes, ambitieux et innovants.

Panorama de la philanthropie en France

Les chiffres clés du secteur

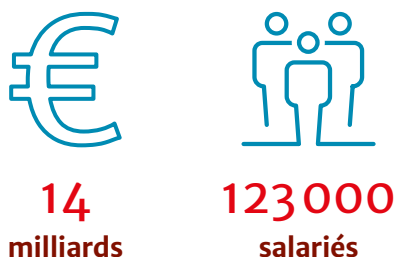


Organisation**



Investissements*

Intérêt général en 2021



Fondation Reconnue d'Utilité Publique*



*Panorama 2022 des fondations et fonds de dotation créés par des entreprises mécènes. EY, les Entreprises pour la Cité et la Fondation de France.

**Baromètre annuel de la philanthropie de la Fondation de France 2020.

DÉFINITION

Une fondation est une personne morale de droit privé à but non lucratif. Créée par un ou plusieurs donateurs, eux-mêmes pouvant être des personnes physiques ou morales, pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Les fondations sont rattachées à la famille des structures composant l'économie sociale.

Pour s'inscrire dans un principe de pérennité, les Fondations Reconnues d'Utilité Publique (FRUP) ne peuvent être créées qu'à la condition de posséder une dotation suffisamment importante pour pouvoir fonctionner avec les revenus générés par ce capital. Un contrôle des comptes est effectué tous les ans par un expert-comptable et un commissaire aux comptes indépendants. Un représentant du préfet participe aux conseils d'administration, les Ministères de la Santé et de l'Intérieur reçoivent annuellement les rapports, rapport moral et rapport financier.



LA DOULEUR, SON TRAITEMENT EST UN DÉFI MAJEUR EN FRANCE

Les douleurs aiguës peu ou mal prises en charge, font le lit de la douleur chronique.

(source : SFETD)



→ **12 millions**

de français souffrent de douleurs chroniques

Soit **plus de 20 %** de la population française, déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère.

Les douleurs les plus fréquentes concernent la migraine, l'arthrose, les douleurs neuropathiques et la lombalgie chronique.

(source : SFETD)

Aiguë, chronique, physique, psychique, la douleur est une expérience individuelle et intime. Elle est au cœur de toutes les problématiques de santé et touche en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les âges extrêmes.

Chiffres clés de la douleur chronique en France

La douleur constitue le premier motif de consultation, dans les services d'urgences et chez le médecin généraliste.

- **32 %** des Français expriment une douleur quotidienne depuis plus de 3 mois.
- **1 patient** douloureux chronique sur 2 a une qualité de vie altérée.
- **2 patients** sur 3 ne sont pas soulagés par leur traitement.
- **+ de 60 %** des patients admis aux urgences ont une douleur modérée à sévère.
- **- de 1 patient sur 2** reçoit un traitement antalgique à l'admission.
- **Près de 20 %** des patients opérés gardent des séquelles douloureuses après une opération chirurgicale.
- **45 %** des patients douloureux chroniques sont concernés par des arrêts de travail avec une durée moyenne (cumulée) de plus de 4 mois par an.
- **5 fois plus** d'arrêt de travail chez les patients douloureux chroniques.
- **+ de 2/3** des patients (70%) souffrant de douleur chronique, présentent des répercussions psycho-sociales (troubles du sommeil, anxiété, dépression, troubles cognitifs).
- **- de 3 %** des patients douloureux chroniques bénéficient d'une prise en charge dans une structure spécialisée douleur chronique de recours.

« Depuis 2004, la Fondation APICIL contribue à l'amélioration de la prise en charge de la douleur des malades, des proches-aidants et des soignants. Son objectif est de faire remonter les besoins du terrain, apporter aux soignants, aux chercheurs et aux associations, des réponses adaptées à leurs besoins pour les aider à innover auprès des personnes rendues vulnérables par la douleur. La Fondation APICIL est au service des porteurs de projets et c'est dans cet état d'esprit que ses conseils – scientifique et d'administration – sont engagés pour prévenir et améliorer le soulagement de la douleur. Dans cette perspective, la Fondation APICIL tisse des relations avec de nombreuses sociétés savantes et fondations afin d'encourager le développement de la prise en charge de la douleur dans différentes spécialités et pour sensibiliser et informer le public. La sensibilisation et l'information font partie des enjeux des acteurs de la prise en charge de la douleur. Cette démarche est primordiale pour la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France. »

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL

LA FONDATION APICIL, UN MODE DE FONCTIONNEMENT HUMANISTE

Michel Angé retrace le chemin parcouru et partage sa vision de ce qui a été le plus grand apport de la Fondation depuis les vingt dernières années.

Depuis 20 ans, la Fondation APICIL garde le cap tant dans son mode de fonctionnement, son objet social, son organisation vertueuse que dans sa gestion financière.

La Fondation APICIL consacre 84% de ses ressources au financement des projets.

« En 2004, APICIL Prévoyance (Groupe APICIL) créait sa Fondation avec une vision très long terme, conscient que le sujet de la douleur nécessiterait un travail de recherche et d'accompagnement sur la durée.

En s'y intéressant de plus près, la douleur s'est révélée être un sujet extrêmement complexe et inhérent à la vie des hommes et des femmes. C'est quelque chose qui irradie, dans le sens biologique, psychologique et social du terme. C'est autant une sensation qu'une émotion. Elle est intime, totalement subjective, et pourtant elle est universelle.

Il y a 20 ans, la société commençait tout juste à prendre conscience de tout cela, par manque de connaissances scientifiques et d'études. Aujourd'hui, on prend conscience que la prise en charge de la douleur doit être multimodale : elle nécessite autant l'usage de traitements médicamenteux que de techniques complémentaires. »

Michel Angé, 1^{er} Président de la Fondation APICIL et Président d'APICIL Prévoyance de 2002 à 2007

Michel Angé revient dans cette vidéo sur la genèse de la Fondation APICIL, son état d'esprit et son ambition au moment de sa création, initiée par le Groupe APICIL
Retrouvez la vidéo sur YouTube



FONCTIONNEMENT

Impulser de nouvelles idées Être attentifs aux besoins du terrain

Acteur sociétal, la Fondation APICIL est attentive aux besoins pas ou mal satisfaits et permet l'émergence de projets pilotes, ambitieux et innovants. La Fondation APICIL a choisi de soutenir les associations et les professionnels actifs et audacieux, qui œuvrent au plus près des patients et de leurs proches. Elle apporte son soutien et sa caution à travers un financement attribué après une étude approfondie par le conseil scientifique et le conseil d'administration. Ce mode d'action permet à la Fondation APICIL d'identifier les problématiques émergentes, grâce à un circuit court et une grande proximité des acteurs de terrain sur tout le territoire français. Elle s'insère dans le paysage de la lutte contre la douleur comme un acteur singulier : privé, mais agissant pour l'intérêt général, acteur indépendant à l'écoute des besoins et du côté des soignants.

Le processus de sélection des projets est en constante amélioration : les contacts directs et le suivi avec les porteurs de projets sont plus en plus fréquents. D'autre part il est régulièrement fait appel à des experts extérieurs afin d'augmenter la qualité d'étude des projets.

La gouvernance de la Fondation APICIL est assurée par un Conseil d'Administration et un Conseil Scientifique, bénévoles engagés et fidèles qui garantissent le sérieux des actions menées.

Les membres des conseils sont assidus et présents sur tous les conseils. Toutes et tous travaillent dans le même sens. La volonté de s'engager pour une cause universelle et intemporelle : l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

- **Président du Conseil d'Administration**, M. Lionel PONCIN de LATOURNERIE
- **Président du Conseil Scientifique**, Pr Bernard LAURENT
- **12 membres** au Conseil d'Administration
- **15 membres** au Conseil Scientifique

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

- **Pr Bernard LAURENT**,
Président du Conseil Scientifique.
Neurologue.
- **Pr Frédéric AUBRUN**,
Chef de service d'Anesthésie-
Réanimation, Hospices Civils. Lyon.
- **Dr Christelle CREAC'H**,
Médecin responsable du centre de la
douleur du CHU de Saint-Étienne.
- **Dr Laurent DELAUNAY**,
Anesthésiste, président du CLUD,
clinique Générale d'Annecy.
- **Pr Étienne JAVOUHEY**,
Chef de service d'Urgences et
Réanimation, Hôpital Femme Mère
Enfant. Lyon.
- **Julie HENRY**,
Maitre de conférences en Philosophie,
ENS de Lyon et Présidente du comité
d'éthique de Pasteur.
- **Dr Marc MAGNET**,
Ancien Praticien Hospitalier en
HAD, unité de Soins palliatifs et de
traitement de la douleur. Lyon
- **Dr Perrine MAREC-BERARD**,
Oncologue pédiatrique, Institut
d'Hémo-Oncologie Pédiatrique.
Lyon.

- **Pr Raphael MINJARD,**
Psychologue clinicien,
Correspondant régional de la
Société Française d'Étude et de
Traitement de la Douleur (SFETD).
- **Dr Malou NAVEZ,**
Spécialiste de la douleur. Saint-
Etienne.
- **Dr Béatrice PAQUIER,** Anesthésiste
Acupuntrice et hypnothérapeute.
Lyon.
- **Dr Patrick RAVELLA,**
Médecin spécialiste en psychiatrie,
praticien de la douleur. Lyon
- **Ghislaine SCIESSERE,**
Directrice des soins, Hôpitaux Saône
Beaujolais.
- **Pr Gisèle SCHVETZOFF,**
Chef du département des soins
de support, de la prise en charge
de la douleur et des soins palliatifs,
Centre Léon Bérard. Lyon.
- **Dr Pierre VOLCKMANN,**
Médecin rééducateur, Centre Paul
Santy. Lyon.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont 6 membres de droit, issus du Groupe APICIL, et 6 membres cooptés, nommés pour leurs compétences sur le sujet de la douleur.

- **Lionel PONCIN de LATOURNERIE,**
Président de la Fondation APICIL,
administrateur du Groupe APICIL.
- **Dr Béatrice PAQUIER,**
Anesthésiste acupuntrice
et hypnothérapeute.
- **Frédéric MAY,**
Administrateur du Groupe APICIL.
- **Dr Marc MAGNET,**
Médecin coordonnateur, HAD Soins
et Santé.
- **Philippe BARRET,**
Directeur Général du Groupe APICIL.
- **Pr Marilène FILBET,**
Médecin de Soins Palliatifs,
Hospices Civils de Lyon.
- **Jean-Pierre CARADIAT,**
Administrateur du Groupe APICIL.
- **Pr Frédéric AUBRUN,**
Chef de service d'Anesthésie-
Réanimation, Hospices Civils de
Lyon.
- **Thierry FAYETTE,**
Administrateur du Groupe APICIL
- **Ghislaine SCIESSERE,**
Directrice des soins, Hôpitaux Saône
Beaujolais.
- **Alexandra CARINGI,**
Directrice Action Sociale du Groupe
APICIL
- **Alain ESQUIROL,**
Ancien Secrétaire Général du
Groupe APICIL.

ORGANISATION

4 fois par an (tous les 3 mois), le Conseil d'Administration retient les dossiers proposés par le Conseil Scientifique et détermine le montant des subventions accordées. Il s'assure de la bonne gestion des fonds et détermine le développement et les orientations stratégiques de la Fondation APICIL.

DES RÔLES DISTINCTS

Avant d'être accompagnés et financés, les projets sont expertisés par le Conseil Scientifique indépendant, composé de professionnels de santé reconnus et impliqués auprès de la Fondation APICIL. Grâce à l'engagement des membres du Conseil Scientifique, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des attentes des patients. Le Conseil Scientifique et des experts extérieurs, sont également sollicités afin de communiquer leur avis sur la pertinence des projets et émettent un avis scientifique.

Les membres du Conseil Scientifique étudient tous les dossiers des porteurs de projet qui leur sont confiés avant de se rendre à la réunion en présentiel. Ils remplissent des grilles d'évaluation pour chaque projet afin de statuer sur les projets qui seront soutenus. Ils apportent une caution scientifique. Le Conseil d'Administration évalue les moyens budgétaires à accorder aux dossiers.



Grille de critère sélection de projet ©Fondation APICIL

Pour en savoir plus
Demandes
de subvention
[Cliquez ici](#)

MODE OPÉRATOIRE

Tout projet adressé à la Fondation APICIL sera examiné par l'équipe de la Fondation APICIL qui le proposera ensuite au conseil scientifique pour expertise, puis au conseil d'administration pour validation.

La Fondation APICIL contribue à la réalisation de projets destinés à améliorer la prise en charge de la douleur à tous les âges de la vie via deux processus : des projets reçus tout au long de l'année et en plus des appels à projet ciblés.

9 appels à projet ciblés

2007 - 2008

Techniques non médicamenteuses

2010 - 2011

Douleurs de l'arthrose

2012 - 2013

Urgences et douleurs

2014 - 2015

Douleurs de la personne âgée

2016 - 2017

Douleurs de l'enfant

2018 - 2019

Handicaps et douleurs

2020 - 2021

Covid 19 et Douleurs

2023 - 2024

Soignants au contact des personnes âgées

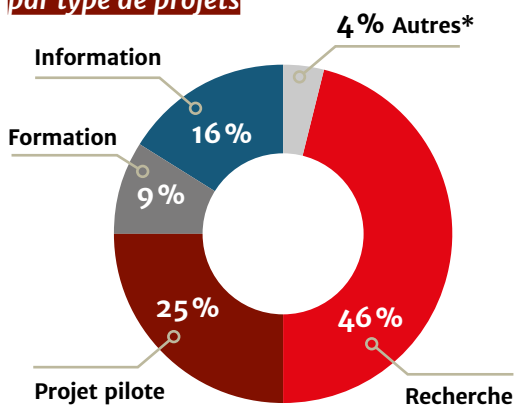
Elle développe aussi des partenariats auprès de sociétés savantes et d'associations pour encourager le développement de la recherche dans le domaine de la lutte contre la douleur.

« La Fondation APICIL est très impliquée. Elle a déjà soutenu beaucoup de projets. C'est déjà un premier point important parce que la recherche de financement, c'est une partie importante de notre temps.

Et le deuxième point que je veux souligner, c'est qu'avec la Fondation APICIL, ça se passe avec facilité et simplicité. Les échanges et la manière de fonctionner sont plus efficaces. Il faut qu'elle garde cet état d'esprit. Les financements permettent de donner vie à des projets qui peuvent être modestes ou des projets débutants. C'est également intéressant pour lancer les études. Mais le gros avantage, c'est que c'est facile pour nous et on est devenus des conquérants de budgets. Là, ça se passe d'une manière transparente et simple. »

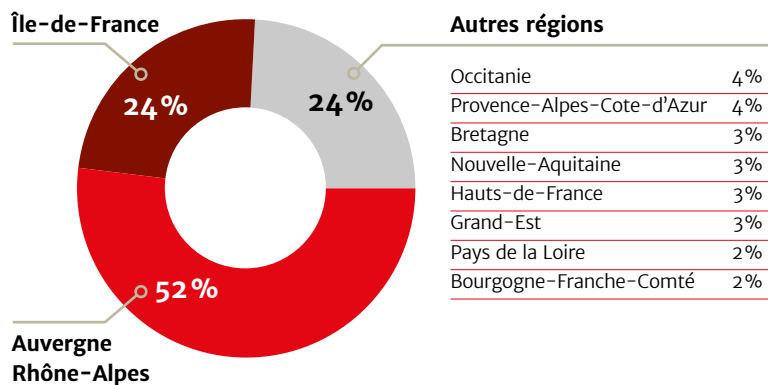
Pr Roland PEYRON, Chercheur au CRNL et médecin neurologue spécialiste de la prise en charge de la douleur au CHU de Saint-Étienne, Porteur de projet soutenu par la Fondation APICIL

Répartition du budget par type de projets

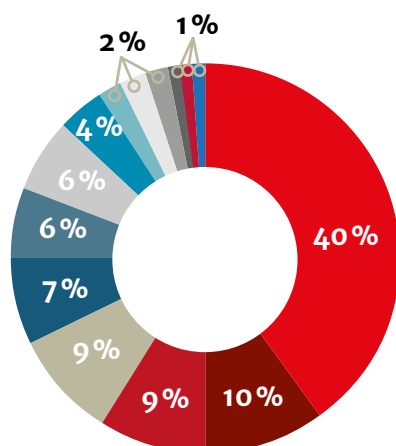


*Autres : pompes, frais AP, bladderscan, réglettes)

Répartition géographique des projets



Typologie des structures soutenues



CHU-CHRU	40%
Centre Hospitalier Public	10%
Établissement sanitaire privé d'intérêt collectif	9%
Fondation	9%
Associations (pro)	7%
Associations (patient)	6%
Institut de recherche et université	6%
Société savante	4%
Réseau de soin	2%
Institut association culturelle	2%
Établissement médico-social	2%
Clinique ou hôpital privé	1%
EHPAD	1%
Institut de formation	1%

ÉTAT D'ESPRIT DE LA FONDATION APICIL

« Soutenir les acteurs de la lutte contre la douleur

La Fondation APICIL situe le patient au centre de la prise en charge en associant les proches et les soignants. Les projets soutenus par la Fondation APICIL défendent la qualité de la relation soignants-soignés, qui doit être au cœur de toute prise en charge.

La pratique et l'évaluation des techniques complémentaires, l'alliance thérapeutique, la prévention des douleurs, l'écoute et la prise en compte des singularités des patients et des situations, des proches et des soignants, sont des thèmes portés par la Fondation APICIL. >>

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL



L'objectif de la Fondation APICIL est d'apporter aux soignants, chercheurs et associations, un accompagnement souple et efficace pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur. Chaque année, la Fondation APICIL reçoit, étudie et finance près de 150 projets par an, avec un objectif commun : soulager la douleur des patients, des proches et des soignants en France.

Pr Bernard Laurent et Nathalie Aulnette

Quel est l'état d'esprit du Conseil Scientifique de la Fondation ?

« Le Conseil Scientifique est multiprofessionnel au sens aussi multidimensionnel. Ceux ne sont pas simplement des spécialistes différents qui abordent la douleur par organe, mais il s'agit d'approches différentes en termes de perception de la douleur, en termes de perception sociologique, psychologique, neuroscientifique. Il y a une vraie complémentarité. Quand vous faites discuter un neurochirurgien avec quelqu'un qui fait du massage plantaire, il y a deux cultures qui peuvent s'affronter et pour que tout soit accepté avec des argumentations différentes qui sont pour certains de « l'evidence based medicine », de la médecine basée sur les preuves, et pour d'autres, une médecine basée sur l'expérience, sur l'empathie, il faut un conseil scientifique qui a de la souplesse et de l'ouverture. »

Pr Bernard LAURENT, Professeur en neurologie, spécialisé en neuropsychologie, Président du Conseil scientifique de la Fondation APICIL

Sensibiliser et informer

Les projets d'information et de sensibilisation sur la douleur représentent

→ **16 %**
du budget

des actions depuis la création de la fondation.

Un accompagnement innovant pour donner de la voix à la lutte contre la douleur !

La communication mise en œuvre par la Fondation APICIL est un moyen de rendre visibles les soignants et les chercheurs engagés pour soulager la douleur. C'est également un moyen de renforcer l'essaimage des projets en les faisant connaître.

Protéger les structures existantes, encourager la recherche, reconnaître les acteurs et former les équipes nécessite une plus grande sensibilisation du public, des professionnels et des institutions.

L'accessibilité à l'information est essentielle à la consolidation d'une culture de lutte contre la douleur en France et à une meilleure prise en compte des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Colloques soignants et chercheurs, outils pédagogiques, journées d'information, films, interventions médias, partenariats, etc. la Fondation APICIL met en œuvre de nombreuses actions pour sensibiliser professionnels, patients et le grand public à la prise en charge de la douleur.

La sensibilisation et l'information du public font partie des missions de la fondation. En complément des financements apportés, la Fondation APICIL propose un accompagnement innovant aux porteurs de projets, à travers la valorisation de leurs projets auprès de la presse.

Cette démarche est primordiale afin de faire entendre la voix des professionnels et des patients dans le débat public, pour la consolidation d'une Culture d'amélioration de la prise en charge de la douleur en France.





A travers les relations presse, la Fondation APICIL propose un accompagnement innovant aux soignants et chercheurs qui œuvrent sur le terrain : donner de la visibilité, faire de la pédagogie sur la prise en charge de la douleur et rendre accessible à tous, les avancées et les connaissances scientifiques.

La Fondation APICIL organise de nombreux événements presse au sein des hôpitaux, en étroite collaboration avec les équipes et les porteurs de projets, dans le but de mettre en avant les initiatives innovantes et les résultats obtenus grâce aux projets soutenus.

CONFÉRENCE GRAND PUBLIC GRATUITE

La Fondation APICIL propose régulièrement une grande conférence sur un sujet de la prise de la douleur.

2009	Agir contre la douleur
2010	L'arthrose
2011	Les douleurs de la migraine
2012	Hypnose et douleur
2013	Cancer et douleurs
2014	Théâtre forum : Aïe plus jamais ça !
2015	Troubles du sommeil et douleurs chroniques
2016	Musique et cerveau
2017	Emotions, stress et douleur
2018	L'hypnose pour soulager la douleur
2019	La méditation pour soulager la douleur
2023	Expériences de la douleur, une anthropologie David Le Breton

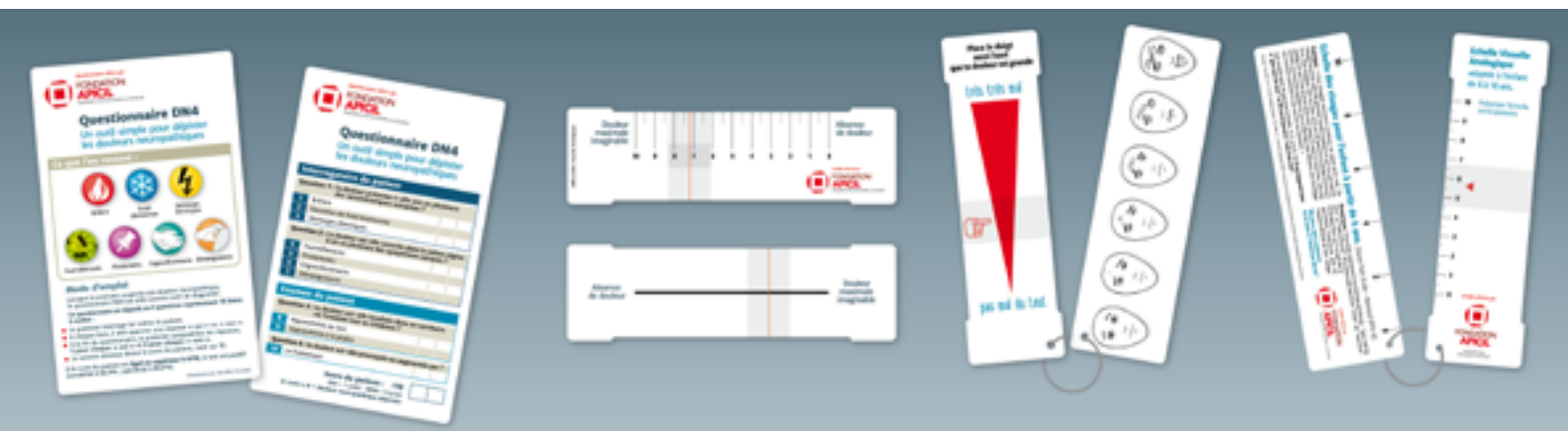


Expériences de la douleur, une anthropologie David Le Breton -UCLY 2023 ©Fondation APICIL

OUTILS DE MESURE ET D'ÉVALUATION DE LA DOULEUR (RÉGLETTES)

Depuis 2008, la Fondation APICIL a fourni **360 000 outils d'évaluation de la douleur pour les adultes et les enfants**, à destination du personnel et des étudiants en santé. La Fondation APICIL réalise, imprime et diffuse gratuitement les outils. Ils sont diffusés sur demande dans les lieux de soins et de formations.

Première porte vers l'expression de la douleur et de sa prise en charge, l'évaluation doit être systématisée dans les lieux de soins. Il existe des outils validés pour mettre en œuvre des actions adaptées. Les soignants rencontrent des difficultés pour se procurer ces outils qui ne sont généralement pas prévus aux budgets des hôpitaux.



NEWSLETTER DE LA FONDATION APICIL

Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL réalise une **Lettre d'Information biannuelle adressée à 350 000 exemplaires** aux clients retraités du Groupe APICIL et aux centres d'évaluation et de traitement de la douleur.

Depuis 20 ans, la Fondation APICIL a édité 30 Newsletters.



Les reportages sont disponibles sur les réseaux sociaux de la Fondation

↳ [ici](#)

REPORTAGES

Pour rendre accessible l'information scientifique et valoriser les projets accompagnés, la Fondation APICIL réalise des films qui présentent les travaux menés par les équipes et donnent la parole aux chercheurs et aux soignants.

PRISE DE PAROLE DE LA FONDATION APICIL AUPRÈS DES ACTEURS DU TERRAIN

La Fondation APICIL concrétise son engagement auprès des acteurs de terrain, en soutenant et en participant, chaque année, à de très nombreux congrès, PEDIADOL, SFETD, SFAR, SFAP...

Cette présence permet de rencontrer les porteurs de projets actuels et futurs.

La Fondation APICIL est également présente aux intercluds, journées de rencontres des personnes en charge de l'organisation de la prise en charge de la douleur (CLUD) au sein des établissements. La parole est également donnée aux porteurs de projets, soutenus par la Fondation APICIL, qui peuvent ainsi partager leurs expériences ou faire part des résultats obtenus par leurs travaux de recherche.



La Fondation APICIL vient de rejoindre la tour To Lyon située à la Part-Dieu. Elle est installée au 4¹ étage.

« A l'occasion de ses 20 ans d'existence, la Fondation APICIL dresse le bilan des actions menées et des projets soutenus. Nous partons de loin, il n'y a pas si longtemps la douleur n'était pas considérée comme une priorité, elle ne l'est pas encore dans tous les lieux de soins. La douleur n'est pas reconnue comme une spécialité, les médecins qui choisissent de consacrer leur vie à ce sujet sont de plus en plus rares. Cependant de grandes avancées ont été réalisées. Nous pouvons nous réjouir de la volonté de chercheurs, de médecins, de soignants, de paramédicaux à poursuivre ce long chemin. J'ai rencontré énormément de personnes engagées pour améliorer la prise en charge de la douleur et je peux vous certifier qu'elles ont en eux une humanité, une patience et un courage rare ! »

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL

À PROPOS DU GROUPE APICIL



La Fondation est un engagement fort du Groupe APICIL en faveur de l'intérêt général.

Soucieux de mener des actions innovantes et adaptées, le Groupe APICIL a choisi le thème de la lutte contre la douleur pour sa Fondation. Au cœur des valeurs du Groupe, transversale et universelle, la douleur constitue un lien fort entre les différents métiers du Groupe, tout en promouvant un aspect profondément humain et moderne de la santé.

Grâce à l'engagement du Groupe APICIL et de spécialistes reconnus du monde de la douleur, la Fondation APICIL est un acteur indépendant, membre à part entière du mouvement qui rayonne au niveau national.

Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie, « c'est notre raison d'être. »

Notre action et notre identité se structurent autour de notre raison d'être "Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie". Prendre soin de la santé de nos assurés, soutenir leur avenir et préparer leur retraite, prévenir les aléas de la vie, protéger leur patrimoine, innover pour faire grandir notre écosystème...

Notre politique de ressources humaines engagée pour la diversité, nos investissements sur le terrain de l'innovation sociale, notre volonté de changer le regard sur le handicap ou encore notre soutien pour les personnes malades ou dans la précarité sont le reflet de nos engagements en tant qu'entreprise engagée et responsable durablement.

Ensemble, nous nous engageons pour favoriser une évolution positive de la société, une transformation inclusive qui ne laissera personne sur le bord du chemin.

Groupe Apicil

[Site ici](#)

FONDATION APICIL

Plus d'infos : www.fondation-apicil.org

Fondation APICIL

To Lyon, 51 rue Marius Vivier-Merle, 69003 Lyon



Accéder aux communiqués et dossiers de presse de la Fondation



Site Fondation APICIL



Fondation APICIL



SERVICE PRESSE FONDATION APICIL

Wilma Odin-Lumetta - Agence Buro2presse

contact@buro2presse.com

06 83 90 25 64